

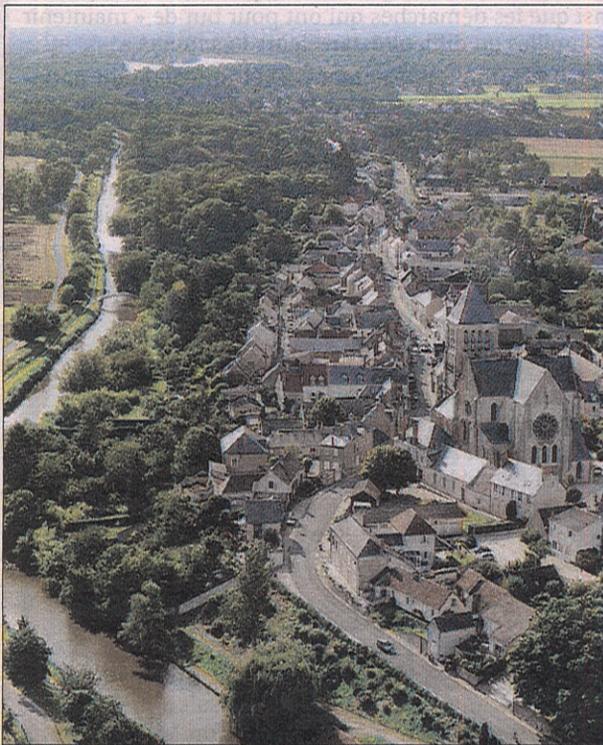
Le casse-tête de la commune de Chécy

Le maire socialiste de Chécy approuve les objectifs fixés par le projet de réforme de la loi SRU. Mais il ne peut pas les atteindre. Il a rencontré le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur pour lui faire part des difficultés rencontrées.

Jean-Vincent Valliès se dit « pas fier » du taux de logements sociaux de sa commune. 8,5 %, c'est le plus faible du département. Par ailleurs, l'élu socialiste est bien conscient des besoins. « Ça concerne l'apprenti, le jeune couple, une recomposition familiale... » Il approuve donc la volonté du gouvernement de doper la construction de logements sociaux.

« Il faudrait un nouveau groupe scolaire »

Mais passer de 8,5 à 25 % de logements sociaux sous peine de devoir payer cinq fois plus que les 60.000 € de pénalité versés annuellement alors que la commune sort de la



DIFFICULTÉ. Augmenter fortement le nombre de logements sociaux à Chécy sans perturber l'équilibre actuel ? Pas facile.

zone de surendettement... Le maire de Chécy a rencontré Jean-Pierre Sueur, président PS de la commission des lois au Sénat, pour lui faire part des difficultés qu'un maire pouvait rencontrer. Pas uni-

quement dues à la gestion communale.

« Au début de mon mandat, le préfet m'a reproché le faible taux de logements sociaux. J'ai souligné qu'il venait de valider que le tramway s'arrête à 3 kilo-

mètres d'une ville qui avait besoin de locatif social. » 80 % de la population active quitte Chécy chaque matin pour se rendre au travail. « Il y a deux kilomètres de voitures sur la bande d'arrêt d'urgence de l'accès à la tangentielle aux heures de pointe ».

Serait-ce raisonnable d'en accueillir davantage sans considérer ce problème... qui n'est pas du ressort de la commune ?

Autre écueil pointé par Jean-Vincent Valliès : s'il devait rattraper son retard tout en préservant le corps social de sa commune, il faudrait beaucoup de béton. En intégrant 30 % d'habitats sociaux dans les nouveaux programmes immobiliers, il faudrait que le village accueille un total de 70 % de logements en plus. Et donc un nouveau groupe scolaire, des équipements devant être agrandis...

La loi pourrait l'obliger à construire 600 logements sociaux en 5 ans. « Un ghetto, sans transport, sans penser à l'activité économique ? Moi, je ne ferai pas ça », prévient Jean-Vincent Valliès. ■